MANSAC- Compte-rendu du Conseil Municipal du 28.08.2020 1 absent J.P Bost (pouvoir I. David)

Attribution de marchés de réfection de voiries communales : 4 entreprises ont déposé une offre pour ces voiries. Chamillac Haut : l'entreprise Freyssinet est retenue. Montant 28 209.24€ TTC. Le Conseil Départemental attribue une subvention de 25% plafonnée à 10 000€. (1 vote contre). La Choisne : l'entreprise Lagarde est retenue. Montant 21 601.20€ TTC. Le reliquat de subvention du Conseil Départemental sera demandé. Unanimité. Impasse lotissement du Petit Bois : l'entreprise Freyssinet est retenue. Montant 8 835€ TTC. Unanimité. Le Perrier Haut : l'entreprise Lagarde est retenue. Montant 8 853.84€ TTC. Unanimité. Route des stades : l'entreprise Lagarde est retenue. Montant 21 331.80€ TTC. Unanimité

Rue des Cités (1 tronçon). 2 entreprises ont déposé une offre. L'entreprise Siorat est retenue (variante enrobé). Montant 87 577.20€ TTC. Des aides ont été obtenues de l'Etat (DETR 40% du HT), de l'Agglo (FST 25% plafonné à 20€ par habitant). Unanimité pour les autres voiries.

Maîtrise d'œuvre réfection tennis : le bureau d'études EP Ingénierie est retenu en tant que maître d'œuvre pour la réfection d'un terrain de tennis. Montant 2 100€ TTC. Unanimité

Réfection d'un terrain de tennis : 3 entreprises ont déposé une offre. La SARL SOLS TECH EURO 2000 est retenue. Montant 24 936.96€ TTC. Aide du Conseil Départemental 6 651€ et en attente de réponse de la fédération tennis. Unanimité

Isolation local communal : l'entreprise Iso Inter est retenue. Montant 1 478.40€ TTC. Aide par les Certificats d'Economie d'Energie Total Marketing France de 801.78€. Unanimité

Appentis communaux : délibération reportée en attente d'actualisation de devis.

Assurance de la commune : lancement de la consultation pour le renouvellement du contrat d'assurance de la commune Biens et Personnes avant le 31.12.2020. En 2019 la prime d'assurance était de 9 355.56€.

Groupement de commande électricité : fin des tarifs bleus (contrat inférieur à 36kma) au 31.12.2020. Lancement des consultations dans le cadre d'un groupement de commande avec l'Agglo de Brive. Avis favorable. Unanimité

Local pétanque : à la demande de l'association « La pétanque riveraine », acquisition d'un garage bois auprès de Brico-dépôt Brive. Montant 2 090€ TTC. Unanimité

Informations diverses : acquisition début 2020 d'équipement informatique (écran et tour) pour la secrétaire de Mairie de manière à supporter de nouveaux logiciels 2 030.40€ TTC. Remplacement d'extincteurs 650€.

Horaires d'ouverture de la Mairie : Lundi, Mardi, Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, Mercredi et Samedi 9h à 12h, Jeudi de 8h30 à 12h (l'après-midi la Mairie est fermée au Public pour permettre aux adjointes administratives de se consacrer à des tâches nécessitant temps long et concentration). Annexe Mairie : à partir du 1^{er} septembre, une adjointe administrative sera présente entre 11h et 12h, uniquement sur rendez-vous pris au plus tard la veille auprès de la Mairie. Des ouvertures plus larges pourront être prévues ponctuellement (impôts). Ce lieu n'est pas adapté pour répondre aux attentes des administrés car tous les dossiers, logiciels, plans, archives... ne peuvent se trouver qu'en Mairie. L'adjointe n'a plus un travail suffisant justifiant sa présence alors que la demande est forte à la Mairie (courrier, mail, téléphone, accueil physique, suivi de dossiers divers...) Annulation du Repas des Aînés 2020 : la majorité des élus est favorable à l'annulation du repas communal compte tenu du Covid-19 et de la circulation permanente de cette maladie. La salle polyvalente ne peut accueillir que 90 personnes compte-tenu de la distanciation attendue. Ce repas regroupe généralement plus de 180 convives. Les invités, habitants de plus de 65 ans résidant sur la commune, sont pour la plupart des personnes vulnérables. Un coffret type panier garni est à l'étude.